

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 2 février 2024	N° 2024-27

Convocation du 26 janvier 2024

Aujourd'hui vendredi 2 février 2024 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Pierre HURMIC, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Agnès VERSEPUY, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST
Mme Claude MELLIER à M. Olivier ESCOTS
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à Mme Nadia SAADI
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Anne LEPINE
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h
M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Stéphane MARI à partir de 17h
M. Fabien ROBERT à partir de 16h40

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h30
M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 13h25
M. Alexandre RUBIO à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h45
Mme Josiane ZAMBON à Mme Amandine BETES à partir de 12h
M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 14h30
M. Michel POIGNONEC à M. Max COLES à partir de 17h
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Michel LABARDIN à partir de 17h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h30
Mme Christine BONNEFOY à Mme Simone BONORON à partir de 11h50
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU jusqu'à 11h et à partir de 17h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h30
M. Alain CAZABONNE à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 16h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h 45
M. Guillaume GARRIGUES à M. Gwénaél LAMARQUE de 13h10 à 14h30
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Nathalie LACUEY à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 16h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI jusqu'à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Guillaume GARRIGUES de 16h15 à 17h
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Jacques MANGON de 17h à 17h30
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Bastien RIVIERES à partir de 16h25
M. Thierry MILLET à Mme Fatiha BOZDAG de 11h à 16h30
M. Thierry MILLET à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 16h30
Mme Pascale PAVONE à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h30
M. Patrick PUJOL à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 12h40
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET à partir de 12h20
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h12

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 2 février 2024	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2024-27

**Association européenne du film d'animation Cartoon - Organisation de la
manifestation Cartoon Movie du 05 au 07 mars 2024 - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de l'évènement

La France est le troisième pays le plus influent au monde dans l'industrie de l'animation, derrière les États-Unis et le Japon, et elle occupe le premier rang européen (40 % de la production européenne). En France, la région Nouvelle-Aquitaine est le 2e pôle d'animation après la région parisienne. C'est donc tout naturellement que Bordeaux accueille tous les ans un forum de coproduction de longs métrages d'animation européens destinés principalement aux salles de cinéma, le Cartoon Movie.

Rendez-vous incontournable de la production de films animés, ce marché réunit mi-mars au Palais des Congrès de Bordeaux plus de 900 professionnels issus de plus de 40 pays, dont près de 300 acheteurs. Parmi la soixantaine de projets sélectionnés chaque année, plusieurs sont des projets ayant reçu le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du fonds de soutien à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle ou d'un des dispositifs filière (fonds innovation long- métrage notamment).

Pour les professionnels néo-aquitains du secteur de l'animation, il s'agit d'une d'opportunité pour découvrir les derniers projets de long-métrages en cours, venir à la rencontre des producteurs, réalisateurs, auteurs, distributeurs, agents de vente, diffuseurs, éditeurs et plateformes internationaux et réseauter lors de temps de convivialité.

Cet événement est organisé par Cartoon, association européenne basée à Bruxelles, sans but lucratif, qui a pour mission de dynamiser l'industrie du film d'animation, du secteur transmédia lié à l'animation et aux métiers du numérique.

Intérêt pour le territoire

Les partenaires territoriaux de l'évènement (dont Bordeaux métropole) peuvent mettre à l'honneur les productions et écosystèmes de leur territoire à travers de nombreux supports de communication dédiés mais aussi lors des cérémonies d'ouverture et de clôture. Un corner sera proposé à Bordeaux métropole dans le hall d'entrée où des flyers pourront être distribués et un trailer diffusé. Cet événement est largement relayé par la presse spécialisée et permet de positionner la métropole et la ville de Bordeaux sur la carte pour les professionnels concernés.

Concernant les acteurs économiques du territoire, les entreprises de cinéma et d'audiovisuel dont le siège social est basé en Nouvelle-Aquitaine peuvent bénéficier de conditions

préférentielles (accréditation à 650 € au lieu de 950 €). Ceci s'applique également aux sociétés de post production.

Les écoles du territoire peuvent enfin participer au Coaching Program, organisé la veille du premier jour du Cartoon Movie. Chaque année, une 10aine d'écoles d'animation en bénéficient et amènent chacune 5 étudiants en moyenne, qui assistent à des master class d'auteurs et d'autrices, à des présentations autour du transmédia et à des rencontres one-to-one pour se projeter dans leurs premiers pas de carrière professionnelle. Les étudiants ont ensuite la possibilité de participer au reste de l'événement gratuitement et donc de pouvoir rentrer en contact avec de nombreux professionnels.

Cette année, le coaching programme a réuni 70 étudiants des écoles 3iS Bordeaux, École de Condé Bordeaux (EDC), École Émile Cohl, ECV Bordeaux, École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), École Brassart Bordeaux, L'Atelier, MJM Graphic Design, et Ynov Campus.

Bilan 2023

Activité	Principaux indicateurs
Dates	7-9 mars 2023 (avec une extension digitale du 13 au 26 mars)
Durée	3 jours (+ 13 jours de plateforme digitale)
Type d'accès	Payant, réservé aux professionnels de l'animation 950 € HT (650€ HT pour les entreprises locales et 50€ HT pour les entreprises locales du jeu vidéo)
Nombre de visiteurs	877 professionnels de 43 pays dont 180 participants de Bordeaux et du territoire
Ecoles	10 écoles d'animation présentes et 70 étudiants invités des écoles 3iS Bordeaux, École de Condé Bordeaux (EDC), École Émile Cohl, ECV Bordeaux, École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA), École Brassart Bordeaux, L'Atelier, MJM Graphic Design, et Ynov Campus
Projets présentés et résultats	58 projets de longs-métrages d'animation européens dont 9 régionales 70% des projets ont obtenu un contrat de distribution pour plus de 3 pays, 40% pour plus de 10 pays 55,7% des projets co-produits sur au moins 2 pays
Acheteurs	273 acheteurs dont 150 distributeurs / agents de vente
Nouveaux acheteurs	Environ 19% de première participation
Initiatives complémentaires	"Animation & Transmédia (mise en avant des projets en fertilisation croisée des industries culturelles), Coaching Programme (session d'acculturation et de formation des étudiants, "Spotlight sur l'Ukraine" (mise en avant de projets ukrainiennes en soutien au contexte géopolitique),
Sondage post-manifestation	- 97.4% des sondés ont vu des opportunités de business - 74.5% ont des résultats concrets (co-développement, production, distribution...) - 83.9% jugent les outils digitaux excellents ou bons - 98.7% recommanderaient l'événement - 91.3% souhaitent participer en 2024
Financier	L'édition 2023 de Cartoon Movie a démontré une gestion financière efficace avec des charges et des produits finaux équilibrés, surpassant les prévisions budgétaires de 100.166 euros dans les deux catégories, grâce à une forte performance des services et un soutien substantiel via les subventions et les partenariats. Malgré des défis externes comme la réduction des subventions et les coûts supplémentaires liés aux grèves, l'événement a réussi à maintenir son équilibre budgétaire, ce qui souligne la résilience et l'attrait continu de Cartoon Movie. Budget total de la manifestation 1 210 166€ dont 60k€ d'autofinancement et 282 047€ de revenu de billetterie et prestations de services. Les subventions d'exploitation représentent 868k€ soit 72% du budget total (9,1% pour la subvention de Bordeaux Métropole). Principaux partenaires financiers : • Le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) 190k€ ; 15,7% • La Région Nouvelle-Aquitaine 140k€ ; 9,9% • Bordeaux Métropole 110k€ ; 9,1% • Le Pôle Image Magelis 30k€ • Procirep (aides privées) 88 119€ ; 7,3% • Fonds européen 290k€ ; 27,3%

De nouvelles initiatives en 2024

En coordination avec Bordeaux Métropole et avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence culturelle de la Région Nouvelle-Aquitaine (ALCA), Cartoon Movie souhaite mettre en place de nouvelles initiatives pour renforcer son impact et son attractivité. Parmi celles-ci, une certification écoresponsable avec la société 21solutions, un déploiement du Coaching Programme, une bourse à l'emploi, un atelier orienté sur les bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité et un appel à manifestation d'intérêt pour permettre à quelques jeunes studios bordelais d'y participer gratuitement sont à l'étude.

Soutien financier pour l'édition 2024

Pour l'édition 2024, Bordeaux Métropole a été sollicité à hauteur de 110 000 € pour un budget prévisionnel de 1 110 000 €. Il est proposé que Bordeaux métropole, dans un souci de maîtrise de ses dépenses, accorde une subvention à hauteur de 100 000 €, ce qui représente 9 % du budget prévisionnel. Quant aux autres co-financeurs publics : l'Etat, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, l'Europe, leur participation représente respectivement, 17,12 %, 10,81 % et 29,73 %.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5217-2 et L1611-4,
VU la délibération N°2015-0252 du 29 mai 2015 adoptant la Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la demande formulée par l'organisme en date du 6 juillet 2023,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'événement « Cartoon Movie » porté par l'association Cartoon contribue aux politiques publiques de Bordeaux Métropole en matière de développement économique et de l'emploi, dont la stratégie a été définie par le Schéma métropolitain de développement économique adopté par le Conseil métropolitain le 25 novembre 2021,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'un montant de 100 000 € en faveur de l'association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation de l'évènement Cartoon Movie qui se déroulera du 5 au 7 mars 2024 au Palais des Congrès à Bordeaux,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée,

Article : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2024, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 2 février 2024

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 FÉVRIER 2024	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
DATE DE MISE EN LIGNE : 8 FÉVRIER 2024	Monsieur Stéphane DELPEYRAT